

FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2000-188 DU 11 AVRIL 2000

portant nominations au cabinet du Ministre délégué
auprès du Président de la République, chargé de
la Défense Nationale.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin;
- Vu** la Proclamation le 1^{er} avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le Décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le Décret 97- 143 du 25 mars 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale ;
- Sur** proposition du Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé de la Défense Nationale ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 29 mars 1999 ;

DECRETE :

Article 1^{er}.- Les personnes dont les noms suivent sont nommées dans les fonctions ci-après au Ministère délégué auprès du Président de la République, chargé de la Défense Nationale :

- Directeur de cabinet : Colonel Jean N'DAH
- Secrétaire Général : Colonel Irénée GOUCHOLA

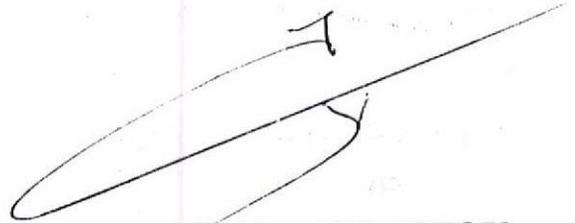
.../...

- Inspecteur Général adjoint des Armées : Colonel Prosper Bèrè KIANDO
- Directeur de l'Administration : Intendant militaire Aminata QUENUM
- Conseiller technique à la sécurité : Colonel Philippe GNAMOU
- Conseiller technique à la santé et aux affaires sociales : Lieutenant-Colonel Séraphin HOUNCHONOU.

Article 2 .- Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 11 Avril 2000

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, du Plan, du
Développement et de la Promotion de l'Emploi,



Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre délégué auprès du
Président de la République,
chargé de la Défense Nationale,

Pierre O S H O.-

Le Ministre des Finances,
et de l'Economie,

Abdoulaye BIO-TCHANE .-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4
MDN 4 MFE 4 AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-
DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-ĈSM-IGAA
3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSES 06 JO I.